

**PÔLE PILOTAGE
DE L'EFFICIENCE ET
DES RESSOURCES
FINANCIÈRES**

7 bis, allée de l'île Gloriette
44 093 Nantes cedex 1
bp-pole-finances@chu-nantes.fr

DIRECTRICE
Caroline RAUSCENT

BUDGET ET
CONTRÔLE INTERNE
Gaëlle BOUVIER-MULLER
DIRECTRICE

RECETTES
Nathalie DOLLEY
DIRECTRICE

INVESTISSEMENTS
Caroline RAUSCENT
DIRECTRICE

**DECISION PPERF N° 10 034/2024
FIXANT LES TARIFS HORS CHARGE DE MISES A DISPOSITION DE LOCAUX
PAR LE CHU DE NANTES
A COMPTER DU 1^{er} SEPTEMBRE 2024**

Vu l'article L6143.7 de la loi 2016-41 du 26 janvier 2016, les tarifs hors charge de mises à disposition des locaux par le CHU de Nantes sont fixés à compter du 1^{er} septembre 2024 :

Surfaces non meublées <u>tertiaires</u>	149,10€ / m ²
Surfaces meublées tertiaires	178,60€ / m ²
Surfaces non meublées <u>dédiées à des activités de recherche</u>	193,85€ / m ²
Surfaces non meublées <u>dédiées aux soins</u>	238,60€ / m ²

Forfait charges directes* / an :

- Immeuble de Grande Hauteur (IGN)	66,29€ / m ²
- Immeuble hors Grande Hauteur	53,21€ / m ²

***eau et assainissement, chauffage, électricité, entretien des ascenseurs, entretien des systèmes de sécurité incendie, contrôles techniques réglementaires, travaux de grosse maintenance (GER)**

Cette décision est susceptible d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Nantes, le 13 DEC. 2024


Nathalie DOLLEY
Directrice des recettes
Direction du Pôle Pilotage de l'Efficienc
et des Ressources Financières